

Participant

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Barreau : Date de prestation de serment :

Adresse :

.....
Code postal : Ville :

Adresse mail :

Numéro de SIRET :

Souhaite souscrire un abonnement auprès de l'ECOA au titre de l'année civile 2026:

Pour les avocats ayant prêté serment depuis plus de deux ans : l'abonnement, d'un montant de 380€, ouvre droit, sauf indications contraires, à 21 heures de formation continue dispensées en présentiel au sein des 17 barreaux du ressort de l'ECOA et en visioconférence. Les heures

- de formation doivent être effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2026, aucun report ne sera possible sur l'année 2027.

Pour les avocats ayant prêté serment depuis moins de deux ans : l'abonnement, d'un montant de 190€, ouvre droit, sauf indications contraires, à 21 heures de formation continue dispensées en présentiel au sein des 17 barreaux du ressort de l'ECOA et en visioconférence.

- Les heures de formation doivent être effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2026, aucun report ne sera possible sur l'année 2027.

Afin de valider votre inscription, merci de bien vouloir nous retourner ce document accompagné de votre chèque et de la photocopie de l'attestation de versement URSSAF au titre de la formation professionnelle 2025, à l'adresse suivante :

ECOA - 2 bis Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - 86 000 POITIERS

Fait à
Le

Signature :

Cachet :